

LE PETIT GUIDE



Chalet des Galinottes

— Le Lioran —

DS DOLAV

SOMMAIRE

Présentation du centre - 3

L'adresse du centre

Site

Cadre et mode de vie

Le Chalet

Photos du centre - 4/5

Présentation ligue de l'enseignement - 6

Un peu d'histoire

Notre projet éducatif

La ligue de l'enseignement /Vacances pour tous

Règlement intérieur - 7/8

Agréments - 9/10

Trousseaux - 11

Blog - 12

Les démarches - 13

Accès - 14

Numéros de téléphone utiles - 15

Présentation du centre

L'ADRESSE DU CENTRE :

Chalet des Galinottes

2 rue de la patinoire - 15300 LE LIORAN

☎ : 04 71 49 50 51

E-mail : chalet-des-galinottes@galinottes.net

Site Internet : www.galinottes.net

Coordonnées GPS : Latitude : 45.080816 Longitude : 2.746410

SITE

A 1250 m d'altitude, au cœur de la station du Lioran et du parc des volcans d'Auvergne, à la lisière des grandes forêts de hêtres et de sapins, entouré par les Monts du Cantal, (le plus vaste strato-volcan Européen), le **Chalet des Galinottes** permet aux enfants de vivre un séjour dans un environnement naturel privilégié et protégé.

CADRE ET MODE DE VIE

Le Chalet des Galinottes est un centre conçu pour les enfants. Aujourd'hui, ce centre unique dans le département bénéficie de chambres de 4 à 8 lits, de nombreuses salles d'activités, d'une salle polyvalente, d'une salle dédiée à l'escalade équipée d'une SAE (surface artificielle d'escalade de 250m²), d'une salle panoramique, ainsi qu'un restaurant en self-service.

LE CHALET

- Capacité d'accueil maxi : 186 lits en chambres de 4 à 8 lits.
- 4 chambres avec douche et sanitaires privatifs pour l'encadrement.
- Accueil et accès pour handicapés
- Sanitaires communs à chaque étage
- Restauration en self-service
- Salle panoramique
- 4 salles de classe
- Une salle multi-activités de 172 m² avec structure artificielle d'escalade
- Une salle polyvalente de 182 m² avec un grand écran de projection, une sono et des jeux de lumières
- Une boutique souvenirs

Date de la dernière commission de sécurité : 14 avril 2022

Photos du centre





Présentation ligue de l'enseignement

Un peu d'histoire

Le projet général de la Ligue de l'enseignement s'appuie sur des domaines d'activités aussi divers que la culture, le sport, l'éducation, l'insertion sociale, l'environnement, les relations internationales...et, bien évidemment, les loisirs et les vacances. Créée en 1866, la Ligue de l'enseignement est sans doute l'une des plus anciennes associations françaises. Vacances pour tous est l'un des héritiers et des relayeurs des valeurs historiques de la Ligue de l'enseignement et de son fondateur, Jean Macé.

Notre projet éducatif

Label du secteur vacances de la Ligue de l'enseignement, Vacances pour tous est un acteur incontournable des colonies de vacances. Conduisant une réflexion permanente qui privilégie la qualité et la sécurité, nos équipes au plus près du terrain conçoivent et construisent des séjours comme des artisans, passionnés par leur métier. Pour mener à bien leurs projets, ils se fondent sur le projet éducatif, fraîchement repensé et reconstruit grâce à la participation et à l'implication de très nombreux membres de notre réseau. Notre projet établit l'équilibre entre les valeurs que nous défendons et les actions que nous menons à travers l'ensemble du territoire.

La ligue de l'enseignement / Vacances pour tous c'est **1,6 millions de membres, 30 000 associations, 102 fédérations départementales, 500 000 bénévoles.**

La Fédération des Associations Laïques (FAL) du Cantal s'inscrit comme l'échelon départemental de la Ligue de l'Enseignement plus important et plus ancien mouvement d'éducation populaire en France.

Laïque et indépendante, la Ligue de l'enseignement réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, la culture, les loisirs ou le sport.

La FAL du Cantal répond à ses missions d'association complémentaire de l'école, notamment à travers les activités de l'USEP, mais également à travers ses activités culturelles et d'organisateur de voyages scolaires et classes de découvertes.

Elle s'inscrit comme un véritable **agent de développement local** dans le cadre de ses activités d'entreprise de l'économie sociale et solidaire en accompagnant le développement des politiques éducatives locales. A ce titre-là, **la FAL est gestionnaire de plusieurs accueils de loisirs, de structures d'accueil et d'hébergement.**

Règlement intérieur

et informations importantes

Horaires des repas :

- Petit-déjeuner à partir de 8h00 et jusqu'à 9h00
- Déjeuner : 12h00
- Dîner : 19h00

Selon les périodes et le programme d'activités, les horaires peuvent être aménagés sur demande.

Participation au service :

Au début du repas, il est demandé

1. De descendre les chaises des tables avant de prendre son plateau.
2. Qu'un adulte soit présent lors de la prise des plateaux par les enfants.

A la fin du repas, il vous sera demandé de :

1. Ramener le plateau à la plonge et le desservir, par petits groupes pour éviter les files d'attentes.
2. Nettoyer sa chaise et sa table avec une lavette mise à votre disposition.
3. Remettre sa chaise sur la table.

Début et fin de séjour :

Les chambres seront mises à disposition le jour de l'arrivée au plus tard à 17h. **Elles devront être impérativement libérées le jour du départ avant 10h.**

Les draps sont fournis mais il est à la charge de chacun de faire son lit à l'arrivée.

A la fin de votre séjour, nous vous demandons de plier votre couette et de déposer les draps dans le couloir.

Non négociable :

Il est **totale**ment interdit, sous peine d'exclusion du centre :

- ✓ d'être en état d'ébriété à l'intérieur de nos locaux ;
- ✓ de sortir de la vaisselle du restaurant et particulièrement les verres et les petites cuillères au moment du café ;
- ✓ de fumer ou de vapoter dans l'enceinte du centre, y compris sur la terrasse ;
- ✓ d'entraver ou d'endommager les dispositifs de sécurité : détecteurs incendie, issues de secours, accès au centre et circulations ;
- ✓ de pénétrer dans les locaux avec les chaussures de ski. Tout matériel sportif (ski, VTT...) devra être entreposé dans le local prévu à cet effet ;
- ✓ de faire entrer dans le Chalet toute personne étrangère à la structure ou au séjour sans en avertir la direction ;

- ✓ de faire entrer des animaux domestiques.

Dernières recommandations :

Pour le bien-être de tous, nous vous demandons de :

- ✓ prendre en considération les horaires d'ouverture du centre pour entrer et sortir. La porte d'entrée est ouverte de 8h à 18h en semaine et de 8h30 à 17h le week-end. En dehors de ces horaires, munissez-vous du code ;
- ✓ le local ski est ouvert de 8h à 18h en semaine et de 8h30 à 18h30h le week-end
- ✓ respecter le sommeil des autres. Entre 22h00 et 7h00, ne pas claquer les portes, ne pas prendre de douches, ne pas faire de bruit dans les dortoirs... ;
- ✓ pour des raisons d'hygiène, les serviettes en tissus ne sont pas autorisées dans le self-restaurant ;
- ✓ l'usage de la salle polyvalente est autorisé pour les groupes sur réservation et jusqu'à 23h maximum ;
- ✓ respecter les locaux et le matériel mis à disposition. Toute dégradation entraînera une facturation ;
- ✓ respecter le travail du personnel de ménage : utilisez une paire de chaussons à l'intérieur, déposez vos affaires mouillées dans les lieux prévus à cet effet (vestiaire) ;
- ✓ ne pas jeter d'ordures autour du centre. De même, les fumeurs sont invités à ne pas jeter les mégots aux alentours du centre et à utiliser poubelles et cendriers.

Allergies alimentaires :

Le Chalet des Galinottes respecte les allergies alimentaires communiquées au-moins 15 jours avant la date de début du séjour.

Cependant, le Chalet des Galinottes décline toutes responsabilités en cas de réactions allergiques si la personne allergique ne se manifeste pas lors du passage au self.

Pour une meilleure gestion de l'allergie alimentaire, le PAI sera demandé.

Agréments



**ACADÉMIE
DE CLERMONT-FERRAND**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Cantal

Division de l'Organisation Scolaire et des Élèves
Pôle vie de l'élève
Bureau 225
Affaire suivie par :
Sandrine Viars
Tél : 04.71.43.44.10
Mél : sandrine.viars@ac-clermont.fr

Aurillac, le lundi 9 mai 2022

11, place de la Paix
15012 Aurillac cedex

Inscription au répertoire départemental des structures d'accueil et d'hébergement du Cantal

Identification du centre :

« Le chalet des Galinottes »

2 Rue de la Patinoire – 15300 LAVEISSIÈRE

Date du dernier procès-verbal de sécurité :	14/04/2022 (périodicité de 3 ans)
Description du bâtiment :	RS, L, N 4^{ème} catégorie
Date de la dernière visite de l'éducation nationale :	18/03/2019
N° d'inscription :	02-IA-15
Capacité totale d'hébergement :	185 dont 90 places maternelles

L'avis favorable de la commission de sécurité concernant le centre est valable jusqu'au **14/04/2025**.

Il appartient au responsable du centre de solliciter en temps voulu le passage de la commission de sécurité avant expiration de la validité de l'avis et d'adresser une copie du nouveau procès-verbal de la visite à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Cantal (DSDEN), Division de l'organisation scolaire et des élèves (DOSE)– Pôle vie de l'élève.

Cette inscription pourra être suspendue ou retirée :

- en cas d'anomalies constatées par les enseignants dans le fonctionnement du centre ;
- en cas de contrôles négatifs opérés par les autorités compétentes dans le cadre des réglementations de sécurité ;
- en cas de non réception de la copie du procès-verbal de la commission de sécurité par les services de la DSDEN du Cantal.

L'inspectrice d'académie –
directrice académique des services
de l'éducation nationale du Cantal

Maryline LUTIC



Service Départemental à la Jeunesse, à l'engagement et aux sports

1, rue du Rieu
1500 AURILLAC
Tél. : 04.43 57 21 01
Mél : sdjes15.acm@ac-clermont.fr

Affaire suivie par Véronique RIGAL
04.43 57 21 01

Fédération des Associations Laïques
Centre Laïque A. Lac
Rue du 139ème RI
15000 AURILLAC

Récépissé de déclaration n° 151011003 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : **Chalet Les Galinottes**

Exploitant

Identité : **Fédération des Associations Laïques**

Implantation

Prairie des Sagnes 15300 LAVEISSIERE
Tél : 0471495051

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 185
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans : 20 décembre 2010
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4
Date dernière visite commission sécurité : 14/04/2022
Date arrêté municipal d'ouverture :
Remarques éventuelles : ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS : 90

Fait le 16 mai 2022 à AURILLAC

Pour le Préfet et par délégation,
l'inspectrice d'académie - directrice
académique des services de l'éducation nationale

Marilyne LUTIC

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.

Exemples de trousseau

- LE TROUSSEAU NEIGE -

Pour la tête

- Bonnet
- Lunettes de soleil

Pour le corps

- Veste imperméable
- Combinaison de ski
- Habits chauds : polaire, gants, ...
- Maillots de corps
- Culottes ou slips
- Pyjama

Pour les pieds

- Chaussures de randonnée montantes (si possible)
- Après ski
- Pantoufles
- Chaussettes épaisses

Et en prime...

- Crème solaire (indice le plus élevé possible !)
- Stick à lèvres
- Trousse de toilette
- Gourde
- Médicaments personnels (à confier à l'assistant sanitaire)
- Affaires de toilette, serviette de toilette ...

- LE TROUSSEAU PRINTEMPS/AUTOMNE -

Pour la tête

- Casquette ou chapeau
- Lunettes de soleil
- bonnet

Pour le corps

- Veste imperméable
- Habits chauds : polaire, ...
- Tee-shirts
- Culottes ou slips
- Pyjama
- Pantalons, short, bermuda

Pour les pieds

(en plus des chaussures utilisées pour le voyage)

- Chaussures de randonnée montantes,
- 1 paire de basket
- Pantoufles
- Chaussettes

Et en prime...

- Sac à dos
- Crème solaire
- Gourde

Pour la toilette

- Trousse de toilette
- Serviette de toilette

Blog

Nous disposons d'un site internet www.galinottes.net sur lequel nous avons une rubrique « blog ».

En effet, si vous le souhaitez, vous pouvez disposer d'un blog privé hébergé sur notre site internet.

Le principe est simple :

- Vous disposez d'un lien pour vous connecter à un serveur ainsi que des codes d'accès pour écrire vos articles et mettre vos photos
- Les parents se connectent à notre site internet, cliquent sur le séjour de leur enfant et disposent d'un code d'accès leur permettant de visualiser uniquement le blog de votre groupe.

Nous vous communiquons les codes et la notice d'utilisation sur simple demande !

Finis les répondus téléphoniques payants pour les parents !

Simple d'utilisation, gratuit, confidentiel ... n'hésitez pas à nous demander vos codes pour créer votre blog séjour



Nous restons à votre disposition si nécessaire pour vous accompagner pour créer votre blog.

Les démarches du séjour

- ❖ Signature du devis
- ❖ Signature de la convention
- ❖ Règlement de l'acompte
- ❖ Demande et réception des codes pour le blog si besoin
- ❖ Plan et liste des chambres sur demande
- ❖ Agréments des intervenants

Au plus tard 15 jours avant le séjour

- ❖ Envoi du règlement intérieur signé
- ❖ Fiche de renseignements complétée avec PAI des enfants ayant une allergie alimentaire
- ❖ Envoi des tailles et des pointures pour le matériel de ski (séjours hiver)

Arrivée au centre

- ❖ Visite du centre
- ❖ Installation
- ❖ Lits à faire à l'arrivée

Contact et accès Galinottes

Coordonnées

Chalet des Galinottes

2 rue de la Patinoire

Le Lioran

15300 LAVEISSIÈRE

E-mail : chalet-des-galinottes@galinottes.net

Tél. : 04 71 49 50 51

Fax : 04 71 49 51 96

Coordonnées GPS : Latitude : 45.080816 Longitude : 2.746410

Accès au chalet

En voiture

40 km de l'autoroute A75, sortie Massiac ou Saint-Flour.

Par Massiac ou St-Flour : arrivé au Lioran, prendre direction Super-Lioran (D67), puis redescendre sur le parking de la patinoire (après la gendarmerie).

Par Aurillac : prendre direction Font de Cère avant le tunnel (D67), redescendre sur la station puis prendre à droite avant la passerelle.

En train

Gare du Lioran à 1 km

Numéros de téléphone utiles

NUMEROS D'URGENCE

ACCUEIL	04.71.49.50.51
PERMANENCE SUR LE CENTRE	07.85.53.11.34
SAMU	15
POLICE	17
POMPIERS	18 ou 112

MEDECINS	CABINET MEDICAL 1	04.71.47.51.96
	<i>Dr Roland, Dr Bergous Rocagel, Dr Taul Vic sur Cère (19 kms)</i>	
	Dr TORNE Pierre	06.27.16.81.97
	<i>Thièzac (13 kms)</i>	
	Dr VLADESCU Ligia Cristina	04.71.20.24.72
	<i>Murat (14 kms)</i>	
CABINET MEDICAL 2	04.71.60.42.73	
<i>Dr Lavabre, Dr Landes, Dr Masson Neussargues-Moissac (22 kms)</i>		
Dr BOUTEILLE Paul		
	<i>Thièzac (13 kms)</i>	04.71.47.03.09

Un kit de nettoyage est disponible dans l'infirmierie

PELTON DE GENDARMERIE DE MONTAGNE DE MURAT	04.71.20.04.80	
HÔPITAL AURILLAC (40 kms)	04.71.46.56.56	
HÔPITAL SAINT-FLOUR (35 kms)	04.71.60.64.64	
PHARMACIES	Pharmacie du Balat <i>Murat (13 kms)</i>	04.71.20.07.44
	Pharmacie Taillandier-Pons <i>Thièzac (13 kms)</i>	04.71.47.02.46
	Pharmacie de la Vallée <i>Vic-sur-Cère (18 kms)</i>	04.71.47.51.72
INFIRMIERE	ESTIVAL Karine	04.71.49.56.11





À bientôt au Chalet des Galinottes !